



COMMUNE DE ROCHES LES BLAMONT 25310

# ROCHES *infos*



Bulletin d'Information N°13 - Mars 2025

## LE MOT DU MAIRE

L'hiver s'est retiré sur la pointe des pieds faisant place au printemps. La nature se réveille, les arbres bourgeonnent, les prairies reflorissent et les oiseaux nous charment de leurs chants mélodieux. C'est la saison où tout renaît. Profitons-en !

Bien qu'en ce moment, le monde marche sur la tête, il est plus que jamais nécessaire de se serrer les coudes en attendant que certains dirigeants retrouvent leurs esprits et nous conduisent vers des jours meilleurs. Malgré cela, notre village doit continuer à se développer pour le bien de notre population. Nous nous y attachons.

Quelles sont les nouvelles pour notre village ?

Vous avez tous été destinataires d'une information concernant la nouvelle mutuelle intercommunale lancée par Pays de Montbéliard Agglomération. Cette mutuelle s'adresse à tous les habitants ainsi qu'à ceux qui exercent une activité professionnelle dans le périmètre de PMA. Des réunions ont eu lieu dans différentes communes du secteur afin que vous puissiez obtenir tous les renseignements nécessaires. Pour les personnes n'ayant pu se rendre à ces réunions, la Mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Du 7 au 13 avril prochains, aura lieu l'opération brioches organisée par l'ADAPEI et la Municipalité. Les membres bénévoles du CCAS passeront parmi vous pour recueillir vos dons. Merci d'avance pour votre générosité.

Notre candidature auprès de PMA pour l'organisation d'un marché du soir a été retenue pour le vendredi 27 juin à partir de 17h sur le site de la salle de convivialité. Le lendemain 28 juin, l'Amicale des Sapeurs Pompiers du plateau de Blamont organisera les feux de la Saint Jean. Cette manifestation, qui autrefois était proposée par les Sans Sous, revient pour notre plus grand plaisir.

Le mercredi 12 mars, les Maires des communes dépendant du collège de Blamont étaient invités à l'inauguration du nouveau gymnase. Cet équipement, financé majoritairement par le Département, rend désormais possible la pratique du sport dans toutes ses disciplines. Construit en matériaux innovants, le bâtiment possède une grande salle multi activités et un mur d'escalade d'une hauteur de 8m sur toute sa largeur. A la fin des discours, nous avons pu assister à une démonstration de gymnastique présentée par les élèves du collège et leur professeur. Merci et félicitations au Département et à ses partenaires pour cette belle et nécessaire réalisation.



Pour information, les habitants de la Commune ont la possibilité de covoiturer au quotidien sur Evolity avec l'opérateur Karos qui vous met en relation avec des automobilistes effectuant des trajets similaires aux vôtres et aux mêmes horaires.

### Renseignements:

Matthieu Kamm 06 44 87 50 91

matthieu@karos.fr

Voilà pour l'essentiel, vous trouverez un encart dans le bulletin pour notre prochain rendez-vous concernant le nettoyage du village. Merci d'avance !

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter bonne lecture de ce nouvel Info Roches et un beau printemps.

Cordialement,

Georges Haberstich

## A NOTER

### Arrêté Préfectoral

N° 2005 1904 01841

La réglementation des horaires d'utilisation des appareils domestiques à moteur thermique ou électrique est la suivante:

du lundi au vendredi  
8h30-12h et 14h-19h30

le samedi

9h-12h et 15h-19h30  
dimanche et jours fériés

10h-12h

### Règlement Sanitaire

#### Départemental

#### Article 84

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit tout au long de l'année.



## SOMMAIRE

*Le mot du Maire*

*Construction de la roselière*

*Cérémonie des vœux*

*Le ZAN qu'en est-il ?*

*Prévention routière à l'école*

*Ils ont dit oui !*

*Sauvons l'école*

## CONSTRUCTION DE LA ROSELIERE

Depuis la prise de compétence « Assainissement » en 2020, Pays de Montbéliard Agglomération s'est penché sur le renouvellement de la station d'épuration devenue vétuste. Le vieillissement des installations et l'insuffisance en terme de capacité de traitement ont conduit le nouveau gestionnaire à investir dans une nouvelle installation.

Le choix de PMA s'est porté sur la construction d'une station de type Filtres Plantés de Roseaux et de la démolition de l'existant. Ce choix judicieux s'inscrit dans une démarche écologique et moins consommatrice d'énergie.

C'est le groupement d'entreprises SCIRPE Centre Est et MOUGEY TP qui est adjudicataire du marché et a en charge l'exécution.

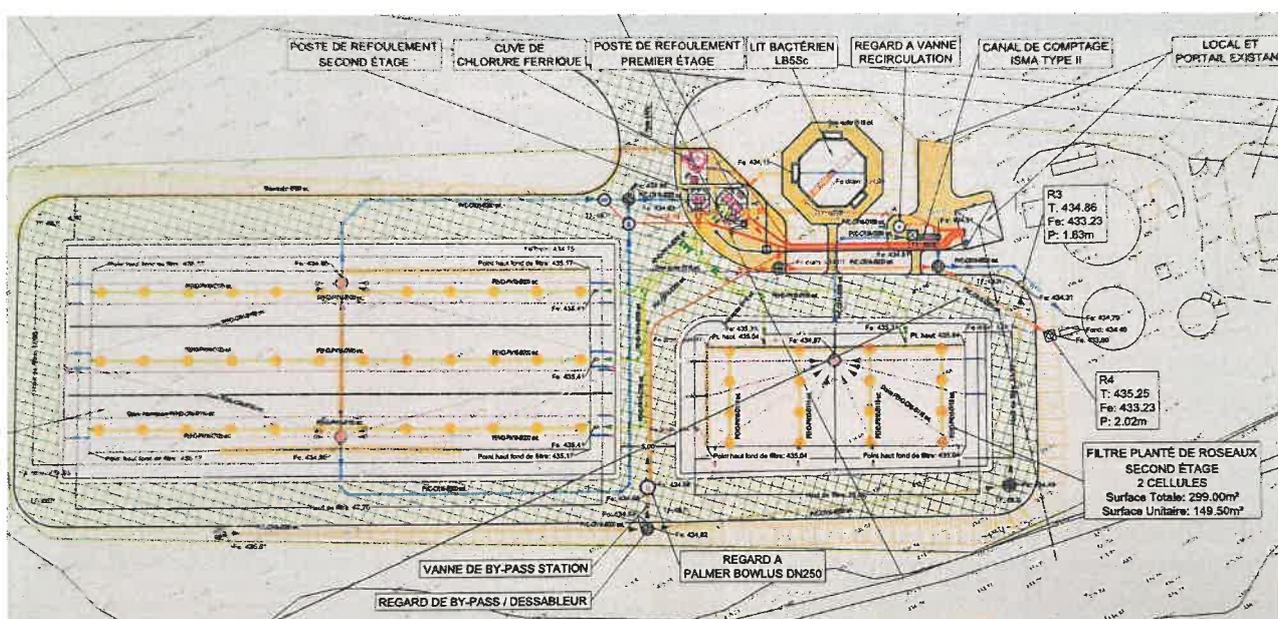
Montant des travaux: 813 000€ HT

Délai d'exécution: 8 mois à compter de la notification du marché en date du 14 octobre 2024

La Mairie a pris un arrêté de circulation pour la durée contractuelle du chantier et a demandé au maître d'œuvre de veiller à la sécurité des personnes lors des circulations d'engins dans le village.

Durant les travaux et pour répondre à une demande de PMA concernant une zone de stockage, nous avons mis à disposition, temporairement, un secteur du parking de la salle de convivialité sous réserve qu'il soit clôturé aux frais des entreprises. A noter également le chemin d'accès à la fontaine qui a été rectifié au niveau du virage afin de faciliter la circulation des engins. Merci au propriétaire de la parcelle concernée d'avoir permis ces travaux.

### PLAN D'AMENAGEMENT DE LA ROSELIERE



## CEREMONIE DES VOEUX



Le 25 janvier dernier, nous étions nombreux à la salle de convivialité pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité.

Une présentation en images et commentée, retraça les points forts de l'année écoulée. Parmi ces derniers, la construction de la nouvelle école maternelle a représenté l'essentiel en terme d'investissement financier et humain.

A part notre Conseiller Départemental qui, compte tenu de son emploi du temps chargé, n'a fait qu'une petite apparition, toutes les autres personnalités invitées étaient excusées. Ce qui a fait qu'il n'y a pas eu de prise de parole.

La cérémonie s'est poursuivie par le traditionnel moment de convivialité autour d'un verre et d'un buffet bien garni.

Merci à toutes les personnes qui ont participé, aux membres du Conseil pour la préparation et à Dominique pour la sono.

A l'année prochaine...

## PREVENTION ROUTIERE A L'ECOLE

Le lundi 24 mars, une animation dans le cadre de la Prévention Routière a eu lieu dans la cour de l'école élémentaire. Dossard et casque vissé sur la tête, les élèves de la classe de Monsieur Beureux s'exerçaient au code de la route sur le parcours tracé par les gendarmes.

Tour à tour, sur les conseils des instructeurs de la gendarmerie, les élèves enfourchaient leurs vélos pour se lancer sur le circuit en respectant la signalisation en place.



## LE ZAN QU'EN EST-IL ?



Le lundi 10 février, à l'initiative de l'Association des Maires Ruraux du Doubs, nous étions invités à une réunion d'information sur le ZAN suite aux inquiétudes des élus concernant la mise en œuvre de la réduction du rythme d'artificialisation des sols. La présentation et les débats étaient menés par le Sénateur du Nord Guislain Cambier, Président du groupe de suivi sur la stratégie de réduction de l'artificialisation des sols au Sénat.

Qu'est-ce que le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ? La loi Climat et Résilience d'août 2021 prévoit une baisse des consommations foncières de moitié jusqu'à 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre en 2050 l'absence totale d'artificialisation des sols d'où plus aucune constructions neuves donc une dévalorisation des terrains constructibles. Le ZAN, pour de nombreux territoires notamment ruraux, est devenu un casse-tête pour bien des élus qui estiment que ces objectifs de sobriété foncière ont été imposés aux collectivités sans tenir compte des spécificités et des dynamiques territoriales. C'est pourquoi un groupe de suivi a été créé au Sénat. Dans ce groupe, on retrouve notre Sénateur Jean-François Longeot Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat. Une proposition de loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux nous a été présentée à cette réunion. Elle reprend ligne par ligne les articles de la loi Climat et Résilience en apportant un certain nombre de modifications qui tendent à impliquer davantage les élus locaux, départementaux et régionaux.

Une réunion publique sur le ZAN, à laquelle vous serez invités est prévue le mercredi 16 avril en présence de l'Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (encart joint au bulletin).

## SITE INTERNET

Le site internet de la commune est désormais accessible à l'adresse suivante:

<https://www.roches-les-blamont.fr/>

## ILS ONT DIT OUI !



Le samedi 28 décembre dernier, notre Mairie recevait Stéphane et Laura ainsi que leurs témoins pour unir leurs destinées en présence de Francis Chenail 2ème adjoint.

Après les échanges de consentements et la remise des alliances, époux et témoins ont signé l'acte de mariage.

La cérémonie protocolaire terminée, le couple s'est vu remettre une coupe fleurie offerte par la Municipalité.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

## SAUVONS L'ECOLE ...



Les Maires et élus du Plateau de Blamont et des communes voisines se sont retrouvés sur la place des tilleuls le 8 février à 14h par solidarité et pour faire connaître notre désaccord sur le projet de fermeture d'une classe à l'école élémentaire. Le Maire et la représentante des parents d'élèves ont pris la parole pour redire combien il est important de maintenir les classes en milieu rural et arrêter de se baser uniquement sur des quotas.

Nous avons connu cette situation pour la rentrée scolaire 2021/2022. Avec l'appui des parlementaires que nous avons alertés, notre classe élémentaire avait été maintenue. Malheureusement, une nouvelle baisse des effectifs, nous a valu une suppression de poste à la rentrée de septembre 2024. Une fois de plus, les promesses de l'Education Nationale, qui tendraient à limiter les fermetures de classe en milieu rural, ne sont pas tenues. C'est consternant...



Bientôt 16 ans ?

## PENSEZ AU RECENSEMENT !



### Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans



### Pourquoi ?

- Grâce au recensement :
- inscription d'office sur les listes électorales
  - convocation en JDC
  - possibilité de s'inscrire aux concours et examens
  - possibilité de passer le permis de conduire

### Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



Centre du service national et de la jeunesse de Besançon  
Mél : [csnj-besancon.trait.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:csnj-besancon.trait.fct@intra.def.gouv.fr)  
Tél : 09.70.84.51.51

## APPEL A CANDIDATURE

Pour son Agence Postale, la Municipalité recherche une personne susceptible d'effectuer des remplacements.

Une petite formation est nécessaire et peut être dispensée sur place.

Les candidats (es) peuvent se faire connaître en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat

## VOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

Opération brioches du 7 au 13 avril 2025

Nettoyage du village le samedi 12 avril 2025

Chasse aux oeufs le samedi 12 avril 2025

Réunion publique ZAN le mercredi 16 avril 2025

Marché du soir le vendredi 27 juin 2025

Feux de la St Jean le samedi 28 juin 2025

## ETAT CIVIL

### Naissance

Emilien BLAISE né le 3 février 2025

### Mariage

Stéphane BOBILLIER et

Laura Da Gloria ANTUNES FERREIRA

Le 28 décembre 2024